

Procès-verbal
de la réunion du Conseil d'administration RSC
du 14 juin 2022

Présents :

Madame Véronique Faber, Présidente

Mesdames Josée Hansen, Renée Wagener, membres

Messieurs Jean-Marie Haensel, Raphaël Kies, Steph Meyers, Pierre Reuter, Jacques Thill, membres

Monsieur Jean-Lou Siweck, Directeur

Madame Céline Flammang, Commissaire de Gouvernement

Madame Laure Bourguignon, secrétaire

Mme Brugnoni ayant donné procuration à Mme Véronique Faber

A. Introduction

1. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

2. Adoption du projet de procès-verbal de la réunion du 21 avril 2022

Le procès-verbal de la réunion du 21 avril 2022 est adopté.

B. Pour décision

3. Adoption de la grille des programmes de la rentrée 2022-2023 (en présence du coordinateur des programmes)

M. Yves Stephany présente la nouvelle grille des programmes qui entrera en vigueur dès la rentrée d'automne.

La nouvelle grille vise à réduire les « Oofschaltmomenter » et de mieux atteindre les auditeurs*rices. Il est également prévu de mettre en avant les présentateurs et présentatrices afin de créer un attachement et une identification plus forts à la radio.

Le Conseil valide la grille des programmes.

L'annonce de la nouvelle grille se fera lors d'une conférence de presse qui aura lieu avant le 15 septembre.

4. Validation de la *Management lettre* du réviseur des comptes annuels 2021 (si disponible)

La *Management letter* est validée par le Conseil d'administration.

5. Validation des signataires autorisés pour les transactions bancaires

Les titulaires des pouvoirs de signature sont modifiés et adaptés, ceci afin de se conformer aux recommandations du réviseur et de la Cour des comptes.

6. Validation de deux contrats de travail pour la rédaction Musique

Les deux contrats de travail pour la rédaction musique sont validés.
En ce qui concerne le volontariat, une annonce est finalisée.

7. Validation de la proposition de Véronique Faber d'accepter un second mandat d'administratrice

En vue de la fin du mandat de Mme Faber, et en anticipation de la nouvelle loi portant organisation de l'établissement public « Média de service public 100,7 », qui prévoit e.a. que le conseil d'administration choisisse lui-même les administrateurs/trices indépendant/es selon les profils désirés, le ministre des Communications et des Médias a invité le CA de bien vouloir lui soumettre une proposition de membre et de président/e faisant fonction. Le CA décide de proposer Mme Faber pour un nouveau mandat de membre et de présidente intérimaire, dans un objectif de continuité et de stabilité au sein du CA.

C. Pour discussion

8. Contrat de bail FUAK 2023 : période de renouvellement et indexation

Il est discuté d'aligner la durée du contrat de bail avec le Fonds d'urbanisation et d'aménagement du Kirchberg sur la durée de la convention. La convention de bail sera validée dans une prochaine réunion du Conseil d'administration.

D. Pour information

9. Langage inclusif à la *radio 100,7*

La radio se donne des lignes directrices internes en ce qui concerne le langage inclusif pour la langue écrite et orale. Le Conseil accueille favorablement ces lignes directrices.

10. Plan de travail 2022 – point sur les projets en cours

M. Siweck présente le plan de travail pour 2022 et fait le point sur les projets en cours : *Visual radio, Klassik-Webradio, WebCMS, Podcast, Kanner-Audiothék* ainsi que l'archivage.

11. Divers

- Le ministère de la Culture a signé un programme de coopération avec la Pologne dans les domaines de la culture, de la science, de l'éducation et du sport pour les années 2022-2025, qui comporte e.a. des dispositions au sujet d'une coopération entre diffuseurs de radio et de télévisions publiques.

12. Prochaine réunion

La prochaine réunion du Conseil d'administration est fixée pour le 20 septembre 2022 à 14h30 au siège de la radio.

Luxembourg, le 14 juin 2022



Véronique Faber
Présidente



Laure Bourguignon
Secrétaire